

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEEN  
COMMISSION

---

D é c l a r a t i o n  
faite par Monsieur Walter HALLSTEIN,  
Président de la Commission  
de la Communauté Economique Européenne,  
lors du débat sur le problème de Berlin  
à l'Assemblée Parlementaire Européenne,  
le 19 octobre 1961 à Strasbourg.

J'ai l'honneur de parler au nom des trois Exécutifs européens: la Haute Autorité de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, la Commission de la Communauté européenne de l'Energie Atomique et la Commission de la Communauté économique européenne. Nous aussi, nous voudrions, en cette heure, nous associer à ceux qui par conviction européenne font entendre la voix de la liberté et proclament leur solidarité avec ceux qui ont été frustrés de leur liberté ou sont menacés de la perdre.

En cet inoubliable matinée de printemps qui, sur le Capitole à Rome, avait marqué la signature de l'acte appelé depuis lors Traité de Rome, le hasard m'avait fait échoir l'honneur de présider la conférence européenne des gouvernements au cours de laquelle fut adoptée la déclaration sur Berlin annexée au statut fondamental de la Communauté économique européenne. Les sentiments qui nous animaient à l'époque restent inaltérés et sont même plus vivaces qu'ils ne l'ont jamais été: ceux qui vivent aux frontières - tant menacées - du territoire de notre Communauté ne doivent pas pour autant être moins proches de notre coeur, de notre conscience et de notre action que d'autres villes, d'autres pays et d'autres régions. Au contraire: nous sommes particulièrement heureux qu'une occasion nous ait déjà été fournie de contribuer, en vertu des dispositions de notre Traité régissant la Banque Européenne d'Investissement, à faciliter la situation économique et sociale de Berlin et assurer sa stabilité ainsi que le prévoit la déclaration sur Berlin. Cette déclaration est bien davantage qu'un simple geste de solidarité politique. En parlant des mesures nécessaires elle fait appel **en termes** concrets à la responsabilité des organismes européens, et cela concerne aussi, et même tout particulièrement, les Exécutifs.

.../...

La loi fondamentale de l'Europe, c'est la liberté . Notre Communauté elle aussi est basée entièrement sur la liberté . L'esprit de liberté marque chaque phrase de notre Traité, de nos règlements , de nos décisions ainsi que toutes les actions de nos organismes . C'est pourquoi nous pouvons crier, nous aussi, à la population de Berlin ville européenne , à cette population dont l'attitude suscite tant notre admiration : vous n'êtes pas seuls . Vous êtes, vous aussi, membres de la grande famille européenne . Puisse cette certitudo vous inspirer des forces et de nouvelles ressources de courage .